

Appel à candidatures – résidences 2020

Notre appel à candidatures pour notre programme de résidence 2020 débute le 15 mars 2019.

Les candidats peuvent faire une demande pour une résidence d'une durée de trois mois ou de six mois, qui doit avoir lieu entre janvier et décembre 2019.

La durée souhaitée du séjour doit être précisée lors de la candidature.

Il est également nécessaire de déterminer la période à laquelle le candidat souhaite séjourner. Pour une résidence de 3 mois, les périodes à choix sont janvier à mars, avril à juin, juillet à septembre, et octobre à décembre. Pour une résidence de 6 mois, sont à choix les périodes de janvier à juin ou de juillet à décembre.

La date limite d'inscription est le 15 avril 2019.

Veillez consulter nos conditions de participation, nos directives pour le dossier de candidature et notre FAQ avant de nous proposer votre candidature. Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : applications@labecque.ch

Programme principal de résidence

La Becque a pour ambition d'accueillir et de favoriser la créativité d'artistes de tous horizons et de toutes disciplines. Les résidents bénéficieront d'un emplacement et d'une infrastructure exceptionnels, ainsi que de réseaux propices à la réalisation du projet pour lequel ils ont été sélectionnés.

Les participants à notre programme de résidence seront sélectionnés à l'échelle mondiale par un jury d'experts transdisciplinaire. Le programme s'adresse aussi bien aux artistes confirmés qu'aux jeunes talents en devenir.

Le programme de résidence accordera une attention particulière aux projets explorant les interactions entre la nature et la technologie, deux notions qui sont plus que jamais entrelacées et au cœur des préoccupations contemporaines.

Terrain de jeu volontairement large, ce nexus thématique ouvre des chemins d'exploration aussi variés que stimulants - par exemple : documenter ce qui constitue l'« anthropocène » et qui le compose ; utiliser des outils technologiques pour documenter et transcrire des environnements naturels dans une démarche artistique ; explorer de nouvelles intersections où la technologie devient partie intégrante de notre environnement naturel, et vice versa.

Un résumé intéressant, ou une amorce à la réflexion, pourrait être l'énoncé suivant :

La nature, en tant que sujet et objet, a été maintes fois rejetée et reconquise par les artistes au cours des cinquante dernières années. Avec la dislocation des frontières entre les disciplines dans la culture visuelle, l'art intégrant la nature a également permis de créer des liens avec des réflexions scientifiques, historiques et philosophiques d'un nouveau genre. Les technologies émergentes rendent nos interventions dans les systèmes naturels de plus en plus raffinées et intenses à la fois. Les avancées technologiques dans les domaines de la biologie et des télécommunications modifient continuellement la façon dont nous nous représentons. Il en va de même pour les représentations artistiques de la nature (humaine et autre) qui se transforment. (Jeffrey Kastner, 2012)

En plus de son programme principal de résidence, La Becque a lancé plusieurs programmes de résidence en partenariat.

Ces programmes de partenariat font l'objet d'appels à candidatures distincts, avec leurs propres conditions de participation. Les candidats à ces programmes seront également évalués par des jurys distincts.

Tous les renseignements ci-inclus s'appliquent uniquement à notre programme principal de résidence.

Ce que nous offrons

Le programme de résidence de La Becque permet aux artistes de vivre et de travailler dans un cadre exceptionnel à La Tour-de-Peilz pour des périodes de **trois mois** ou **six mois**.

Les artistes en résidence disposent d'un **appartement pour vivre et travailler** pour la durée de leur séjour. Les appartements sont spécialement conçus pour recevoir des artistes.

Chaque appartement fait 80 m². Il comprend une cuisine entièrement équipée, une machine à laver et un séchoir, une salle de bain, une chambre à coucher séparée et un espace de travail flexible d'environ 40 m², avec en plus une terrasse face au lac Léman.

Selon les besoins définis par leur projet, les résidents se verront accorder l'usage exclusif ou partagé d'**espaces de travail supplémentaires**. Nos ateliers ont une superficie de 30 m² avec une hauteur sous plafond de 3,70 m et offrent beaucoup de lumière naturelle.

Les résidents recevront une **bourse mensuelle** (CHF 1'500) pour couvrir les frais de la vie quotidienne et le coût des matériaux.

Les frais de déplacement ne sont généralement pas couverts. Selon les besoins financiers décrits par le candidat, des fonds supplémentaires peuvent être mis à sa disposition pour faciliter ses déplacements.

Les résidents sont tenus d'entreprendre eux-mêmes les démarches administratives quant à l'obtention de leur visa ou autres documents de voyage nécessaires. La Becque fournira de l'aide dans la mesure du possible.

Les résidents doivent également s'assurer qu'ils disposent d'une assurance valide couvrant l'assistance médicale et les accidents pendant leur séjour en Suisse.

Une fois sur place, les résidents bénéficieront d'aides administratives assurées par l'équipe de La Becque, ainsi que de l'encadrement nécessaire afin de profiter au maximum du vaste réseau mis à leur disposition.

Conditions de participation

Veillez consulter nos conditions de participation, nos directives pour le dossier de candidature et notre FAQ avant de nous proposer votre candidature. Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : applications@labecque.ch

Profils des candidats

Notre programme principal de résidence est ouvert aux candidatures d'artistes professionnels suisses et internationaux travaillant dans un large éventail de disciplines, dont les suivantes :

- **architecture**
- **arts de la scène**
- **arts média**
- **arts visuels**
- **design**
- **écriture critique**
- **film**
- **musique et art sonore**
- **photographie**

Les conservateurs, les critiques d'art et les théoriciens actifs dans des domaines de recherche liés aux pratiques culturelles sont également encouragés à poser leur candidature.

Le programme de résidence de La Becque vise autant les artistes émergents que les praticiens établis. Cependant, les candidats doivent avoir un statut de professionnel dans leur domaine et ambitionner un perfectionnement de leur pratique.

Les candidats doivent fournir les documents attestant qu'ils ont suivi une formation spécialisée ou doivent faire preuve d'une expérience équivalente, doivent montrer qu'ils sont reconnus dans leur milieu et ont montré leur travail artistique en public.

Les candidats en cours de formation lors de la période de candidature ne peuvent pas se présenter au programme de résidence. Les doctorants qui ont terminé tout leur cursus peuvent poser leur candidature.

Les candidats doivent être âgés d'au moins 23 ans.

Les candidats doivent fournir au moins une référence par le biais d'une courte lettre et les contacts du référent.

Langues

Les langues généralement parlées à La Becque sont l'anglais et le français.

Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable pour bien communiquer avec notre personnel ainsi qu'avec les autres résidents durant le séjour.

Le français est un plus car il permettra aux résidents de comprendre et d'explorer leur environnement direct, mais ce n'est pas un critère requis.

Votre projet et La Becque

Dans le descriptif de leur projet de résidence (voir les directives de candidature), les candidats doivent démontrer un intérêt explicite pour les thèmes centraux développés au sein du programme de résidence, soit les notions de nature et de technologie et leur interaction l'une avec l'autre.

Dans le descriptif de leur projet, les candidats doivent également indiquer clairement en quoi leur projet bénéficierait du cadre de La Becque pour son développement (emplacement, réseaux, etc.) et quelle partie du projet ils prévoient de réaliser durant leur résidence.

En outre, les candidats doivent préciser leurs besoins en matière d'espace de travail – d'autant plus s'ils postulent en tant que couple ou en tant que collectif.

Calendrier

Les candidats ne peuvent présenter leur candidature que pour les résidences qui auront lieu au cours de l'année civile suivante (p. ex. les demandes présentées en 2019 concernent les résidences qui auront lieu en 2020, et ainsi de suite).

Au moment de la candidature, les candidats doivent préciser la durée souhaitée de leur séjour. Pour une résidence de 3 mois, les périodes à choix sont janvier à mars, avril à juin, juillet à septembre, et octobre à décembre. Pour une résidence de 6 mois, sont à choix les périodes de janvier à juin ou de juillet à décembre.

La Becque ne peut pas garantir que la période de séjour choisie pourra être accordée à tous les candidats.

Les candidats doivent présenter leur demande dans les délais prescrits, c'est-à-dire une fois par année, pendant un mois.

En 2019, l'appel est ouvert du 15 mars au 15 avril.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 avril 2019 à minuit (GMT+1).

Que leur demande soit acceptée ou non, **les candidats ne peuvent pas présenter une demande deux années de suite pour le programme principal de résidence.**

Tous les candidats, même les anciens résidents, doivent présenter une demande complète comprenant des extraits de travaux récents lorsqu'ils proposent leur candidature au programme.

Dossier de candidature

Veillez consulter nos [conditions de participation](#), nos [directives pour le dossier de candidature](#) et notre [FAQ](#) avant de nous proposer votre candidature. Pour toutes questions supplémentaires, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : applications@labecque.ch

Documentation demandée

Les candidats sont priés de compléter le formulaire en ligne pour le programme principal de résidence. (lien sur www.labecque.ch)

Veillez joindre au formulaire en ligne un document .pdf incluant les éléments suivants et dans cet ordre (max. 30MB) :

1. **Résumé de votre proposition de projet** (max. 700 signes)
2. **Courte biographie** comprenant une brève description de la pratique du candidat (1000 signes max)
3. **Curriculum vitae** complet (max. 4 pages)
4. **Description du projet** (max. 2 pages) mettant en évidence :
 - Les aspects du projet que le candidat a l'intention d'accomplir à La Becque
 - Les raisons pour lesquelles le projet bénéficierait d'être développé spécifiquement à La Becque
 - Les réseaux et les milieux auxquels le candidat souhaite faire appel dans le cadre de son projet.
 - La pertinence du projet dans la pratique du candidat
5. Une **lettre de recommandation** d'un professionnel du domaine du candidat. La lettre doit indiquer pourquoi le candidat devrait être sélectionné et comment son travail pourrait bénéficier d'une résidence à La Becque, ainsi que l'adresse et les coordonnées du référent.
- 6 **Portfolio digital présentant 3 projets** :
 - Tous les projets présentés doivent avoir été complétés au cours des cinq dernières années, sauf indication contraire.
 - Tout projet effectué avec un collaborateur doit être crédité comme tel, en spécifiant les rôles de chacun au sein du projet.

Les particularités demandées pour chaque portfolio sont décrites ci-dessous.

Spécifications des portfolios

Arts performatifs (danse, performance, théâtre)

– Un portfolio digital comprenant au moins deux vidéos ou clips vidéo de projets du candidat, ou des liens vers ces documents (inclure le mot de passe si nécessaire), ainsi qu'une documentation écrite de ces travaux.

Design et architecture

– Un portfolio digital avec au moins 10 images de travaux réalisés au cours des cinq dernières années avec un descriptif des projets et un extrait de texte si nécessaire.

Film

– Un portfolio digital comprenant les liens vers deux extraits de 5 minutes pour les long-métrages (inclure le mot de passe si nécessaire) et les liens vers maximum trois extraits de 5 minutes pour les court-métrages.

Critique d'art

– Un portfolio digital comprenant un extrait de 15 pages minimum et de 25 pages maximum d'un projet d'écriture, avec également les liens vers les travaux publiés du candidat.

Musique, composition musicale et art sonore

– Un portfolio digital comprenant des extraits audio de trois projets représentatifs, ou des liens vers ces projets (inclure le mot de passe si nécessaire). La documentation de performance live et des partitions peuvent également être transmises si cela est jugé pertinent.

Arts visuels, photographie et arts interdisciplinaires (y compris les arts média)

– Un portfolio digital comprenant la documentation d'au moins 2 projets distincts. Les projets peuvent être documentés par des images, des scripts, des storyboards, des fichiers audio et vidéos. Dans les cas de projets du domaine de l'art digital, la documentation doit inclure des extraits du travail permettant aux membres du jury d'avoir une compréhension suffisante de l'œuvre sans matériel spécifique (de visualisation ou autre).

Veillez soumettre votre candidature via le formulaire en ligne disponible sur www.labecque.ch

La Becque
Résidence d'artistes
Chemin de la Becque 1
CH-1814 La Tour-de-Peilz
applications@labecque.ch
www.labecque.ch